

Règlement de Sélection pour les délégations FFVoile aux Championnats Internationaux des Séries Jeunes

Saison sportive 2016

Délégation « Bleuets » FFVoile moins de 19 ans

PREAMBULE

La création d'une délégation FFVoile vise trois objectifs :

- a- Préparer les jeunes de moins de 19 ans au Haut Niveau olympique, Habitable et Funboard, par l'obtention de résultats individuels du meilleur niveau,
- b- Placer la France, à l'horizon 2016-2020, première Nation individuelle dans les différentes Classes et séries mentionnées à l'article premier ci-dessous pour les Championnats du Monde et/ou d'Europe correspondants,
- c- Mutualiser les moyens humains (encadrement des clubs, pôles, conseillers techniques sportifs), techniques (logistique de l'ensemble des structures) et financiers dans la recherche de la meilleure performance sportive.

1. LES DELEGATIONS FFVoile

Les délégations « Bleuets » FFVoile sont ouvertes en 2016 dans les séries des Championnats du monde de Classe ou de série suivants :

- Dériveur double - 29er (F, H ou mixte)
- Dériveur double - 420 (F et H)
- Dériveur solitaire - Laser Radial Jeune (F et H)
- Multicoque – Jeune (en cours de validation - choix du DTN)
- Funboard – Slalom 42 (F et H)



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

ainsi que pour le championnat d'Europe suivant :

- **Planche à voile - RS:X 8.5 Jeune (F et H)**

Pour chaque Classe ou série, la FFVoile crée une délégation soutenue par les moyens décrits à l'article 4 ci-après.

2. MODALITES ET CRITERES DE SÉLECTION POUR LES DELEGATIONS « Bleuets » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s pour toutes les délégations « Les Bleuets » FFVoile est arrêtée par le Directeur Technique National (DTN) de la FFVoile. Le nombre maximum de sportives et sportifs retenu(e)s figure dans le tableau récapitulatif en annexe.

Le DTN se réserve la possibilité de ne sélectionner aucun ou un nombre réduit de représentant(e)s dans la délégation FFVoile de certaines Classes ou séries en fonction du niveau des sportives et sportifs français(es).

Les critères de sélection sont les suivants :

La moitié de la délégation (ou selon le cas, l'unique représentant) est composée des (ou du) premier(s) du classement général définitif de l'épreuve nationale de sélection (cf. liste des épreuves dans le tableau récapitulatif en annexe). L'autre moitié de la délégation est choisie par le DTN.

Les candidat(e)s à la délégation FFVoile doivent être de nationalité française (art. 69 du règlement intérieur de la FFVoile), licencié(e)s FFVoile et être âgé(e)s de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année du championnat.

Ils doivent en outre être sélectionnés par l'organisation nationale de Classe ou de série concernée. Le règlement de sélection de chaque Classe ou série figure sur le site internet de ladite Classe ou série. Les modalités de sélection spécifiques à chaque Classe ou série sont résumées dans le tableau récapitulatif en annexe.

En cas de litige ou interprétation portant sur les informations du tableau récapitulatif en annexe, c'est le règlement rédigé de la Classe ou série qui prévaut.

3. COMPOSITION DE LA DELEGATION « LES BLEUETS » FFVoile

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s est diffusée par publication électronique sur le site internet de la FFVoile. Chaque sportive et sportif sélectionné(e) doit être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e).

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FF Voile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect des programmes de préparation, le DTN pourra invalider la sélection du ou de la ou des sportif(e)s ou sportif(s) concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

Chaque sélectionné(e) mineur(e) transmet à la FFVoile une autorisation parentale selon un modèle type fourni par la FFVoile et une autorisation de sortie du territoire national lorsque celle-ci est exigée.

4. MOYENS MIS A DISPOSITION DES DELEGATIONS « Les Bleuets » FFVoile

Les délégations « Bleuets » FFVoile sont encadrées par des cadres désignés par le DTN. La FFVoile prend à sa charge les frais liés à l'encadrement des délégations dans la limite des moyens budgétaires alloués.

Il pourra être fourni à chaque sportive et sportif sélectionné(e) et à chaque entraîneur une tenue d'équipe « Les Bleuets » FFVoile. Dans ce cas, le port de la tenue est obligatoire lors des cérémonies officielles et à toute injonction de l'encadrement.

En fonction des performances réalisées, la FFVoile pourra participer financièrement aux frais de déplacement et d'hébergement des sportives et sportifs participants (aide à posteriori, selon budget annuel).

5. PROGRAMME DE PREPARATION TERMINALE

Les coureurs ou équipages sélectionnés devront participer à un programme de préparation, spécifique à l'objectif : « Championnat du Monde Jeune/Open ou Championnat d'Europe Jeune ».

Ce programme finalisé sera transmis aux coureurs et/ou équipages sélectionnés et remplaçants.

ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuve de sélection ou d'observation	Date épreuve de sélection ou d'observation	Choix de la délégation	Minimas sportifs	Quota de sportifs Règles de classe	Quota Maximal de coureurs U19/ équipages délégation FFVoile	Quota Maximal de coureurs U17/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance	
Chpt du Monde	Slalom (H)	Bol (Croatie)	6 au 11 juin	Chpt d'Europe Jeune IFCA Hyères (83)	11 au 16 avril	Pour moitié le ou les deux premier(s) et pour l'autre moitié, sur choix du DTN	Selon résultats sportifs sur l'année N-1 et l'année N (épreuves de Grade 3 et supérieur)	Open	4	4	Titre	
	Slalom (F)								4	4	Podium	
	Cata Jeune	A définir	A définir	National Jeune Cata. Sévrier (74)	9 au 12 avril			Open	4	4	Titre	
	420 (H)	San Remo (Italie)	15 au 23 juillet	CIMA Marseillan (34)	18 au 24 avril			7	4	Choix DTN	6	
	420 (F)							7	4	Choix DTN	6	
	Laser R (H) Jeune	Dun Laoghaire (Irlande)	23 au 30 juillet	Europa Cup Hyères (83) + 1/2 National (Fouesnant/Marseillan)	9 au 12 avril 5 au 8 mai			50% Ecup + 25% 1/2 Nat Sud + 25% 1/2 Nat Ouest	selon le nbre d'inscrits/quotas/nations	4	Choix DTN	6
	Laser R (F) Jeune									50% Ecup + 25% 1/2 Nat Sud + 25% 1/2 Nat Ouest	4	Choix DTN
	29er (H)	Medemblick (Pays-Bas)	22 au 30 juillet	Eurocup Cavalaire (83)	25 au 28 mars			Selon résultats sportifs sur l'année N-1 et l'année N (épreuves de Grade 3 et supérieur)	Open	4	4	Podium
29er (F)	4					4	6					

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuve de sélection ou d'observation	Date épreuve de sélection ou d'observation	Choix de la délégation	Minimas sportifs	Quota de sportifs Règles de classe	Quota Maximal de coureurs/ équipages délégation FFVoile	Quota Maximal de coureurs U17/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance
Chpt Europe Jeune	RSX (H)	Helsinki (Finlande)	2 au 9 juillet	Coupe de France La Rochelle (17)	15 au 17 avril	Pour moitié le ou les deux premier(s) et pour l'autre moitié, sur choix du DTN	Selon résultats sportifs sur l'année N-1 et l'année N (épreuves de Grade 3 et supérieur)	Open	4	Choix DTN	Podium
	RSX (F)								4	Choix DTN	Podium